



AFPS 44

Réhabilitation de maisons dans le camp de Jénine – Appel à dons

Le camp de Jénine, c'est 17000 personnes, sur une surface de 1 km², réfugiés de 1948 et 1967 et leurs descendants.

Le camp est sinistré : surpopulation, insécurité, incursions nocturnes des soldats, arrestations arbitraires d'adultes et d'enfants. Les enfants sont traumatisés d'où des retards scolaires et troubles psychologiques. La pauvreté est importante : taux de chômage de 70 à 80%, nombreuses familles monoparentales. Les pères sont souvent en prison ou morts (bombardement du camp en 2002).

L'habitat est dégradé ; les familles, très pauvres, n'ont pas les moyens de l'entretenir.

LE PROJET :

- L'initiative est partie de Joss Dray, photographe (auteure de l'exposition photographique sur le camp à Cosmopolis à Nantes début 2020), qui a des contacts avec le camp depuis 1989
- **Association porteuse** : AFPS 44
- **Partenaires** : le Comité Populaire du Camp, l'UNRWA et 2 associations du camp : le Centre des Femmes et Al Jalil (handicapés).
- **Objectif** : une opération test pour réhabiliter 20 maisons d'un quartier du camp. Travail réalisé par des artisans locaux avec participation de bénévoles. Création d'une outillière (mise à disposition d'outillage commun). Implication des jeunes.
Les premiers financements ont été apportés par la Fondation Abbé Pierre et la fondation « Un monde pour tous »
Après évaluation de cette opération-test, un programme plus large pourra être envisagé.

CORONAVIRUS :

Le camp est touché par le virus. Beaucoup de ceux qui avaient un travail l'ont perdu (interdiction d'aller travailler en Israël). Les moyens sanitaires du camp sont insuffisants. L'amélioration de l'habitat participe à la lutte contre la pandémie.

Vous pouvez apporter votre participation au projet en faisant un don :

Nom :

Prénom :

Adresse :

J'apporte ma contribution au projet « habitat du camp de Jénine »

En adressant euros par chèque à :

Association France Palestine Solidarité 44

Pôle associatif Désiré Colombe, 8 rue Arsène Leloup, 44300 NANTES

Les sommes collectées seront intégralement reversées au projet. Les personnes imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% du don.

Le 2 novembre 2020